

Savez-vous que le cancer de l'intestin peut être guéri et surtout évité ?

Le cancer de l'intestin (ou cancer colorectal) est fréquent et grave : 36 000 personnes en sont atteintes chaque année en France et il est responsable de 16 000 décès par an.

Pourtant, le cancer de l'intestin peut être guéri s'il est découvert suffisamment tôt, voire évité s'il est encore au stade de tumeur bénigne (polype).

En pratique pour vous, il y a 3 situations

1

Vous présentez des symptômes digestifs :

- sang visible dans les selles ;
- douleurs abdominales récentes ;
- diarrhée ou constipation d'apparition récente.

- Vous devez en parler à votre médecin traitant pour qu'il décide s'il faut vous orienter vers un hépato-gastroentérologue pour la réalisation d'une coloscopie.

2

Vous n'avez pas de symptômes digestifs mais vous avez un ou des parents proches (père, mère, frères, sœurs ou enfants) atteints de cancer colorectal ou porteurs de polypes de l'intestin.

- Vous devez en parler à votre médecin traitant pour qu'il décide s'il faut vous orienter vers un hépato-gastroentérologue pour la réalisation d'une coloscopie.

3

Vous avez entre 50 et 74 ans, mais vous n'avez pas de symptômes ni d'antécédents familiaux,

un dépistage organisé du cancer colorectal est mis en place ou va être mis en place dans votre département.

- Posez la question à votre médecin traitant qui vous expliquera ce qu'il en est et ce que vous devez faire.